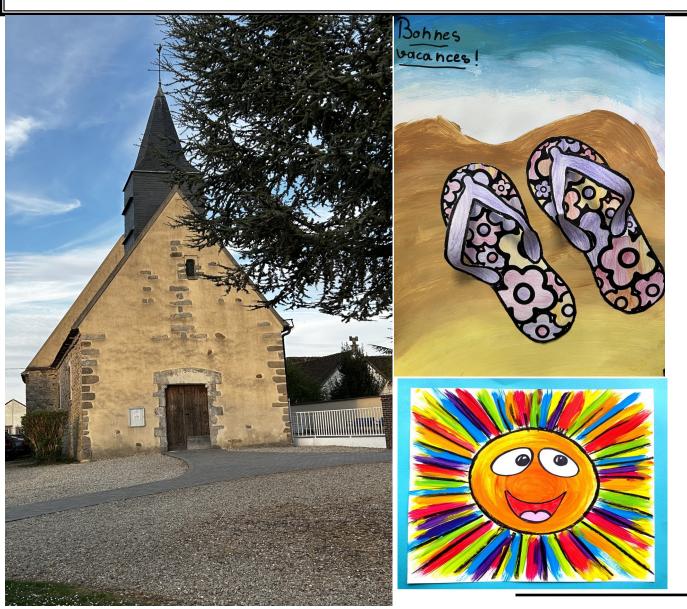


Brise d'été et nouvelles locales





Dans ce numéro:

Editorial du Maire	3
Numéros utiles	4
Etat Civil	5 à 6
Informations municipales	7 à 12
Vie communale	13 à 16
Informations	17 à 22
Association Cuy Village en Fête	23 à 24
Les P'tits Loups	25
La Société de Chasse de Cuy	26 à 27
Le Club des Sages	28 à 29
Concours des maisons fleuries	30
Ecoles Maternelle et Primaire	31 à 35
Un cuystrat à l'honneur	36 à 37
Infos santé	38
Flash Pinpon	39 à 40
Personne célèbre	41
Culture & Divertissements	42 à 45
Recette	46
Annonces diverses	47
CUY en images	48

INFORMATIONS MAIRIE: MAIRIE DE CUY

1 Rue de l'Eglise

①: 03.86.95.96.99



Mairie-de-cuy@mairiedecuy.fr



www https://www.mairiedecuy.fr.

Heures d'ouvertures :

Lundi au vendredi de 9h à 12h Et le vendredi de 13h30 à 18h



Publication faite par la commission de l'information composée de :

Mme:

Roselyne SYLVESTRE

Et de Mrs Frédéric DECLINCHAMP, David GODIN, Patrick GUINOT

Ces personnes se tiennent à votre entière disposition pour toute proposition de futurs articles à paraître dans votre prochain CUY INFO.

1

EDITORIAL DU MAIRE







C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro de CUY INFO.

Les travaux de la toiture de l'école primaire sont définitivement terminés; à notre grande surprise les subventions attribuées pour ce projet n'ont pas été entièrement réglées. Le solde sera versé en 2026.

Les travaux de la rue Georges Cerneau seront réalisés conjointement avec la commune de Gisy-les- Nobles.

Ce regroupement permettra d'obtenir des prix plus intéressants du fait de l'importance de la commande.

Une réunion est prévue en juillet avant la consultation des entreprises.

Une fois l'entreprise choisie nous pourrons évaluer la période des réalisations des travaux.

L'éclairage LED est prévu dans la zone artisanale pour cette année, faute de subventions possibles de la part du SDEY (Syndicat d'Electrification de l'Yonne).

L'éclairage LED de la rue Georges Cerneau sera différé.

Je remercie les associations qui s'efforcent d'animer notre commune; malgré le faible renouvellement des adhérents.

Le Conseil Municipal vous souhaite d'agréables vacances d'été.

NOUVEAUX CUYSTRATS:

Le Maire ainsi que le Conseil Municipal et les agents de la commune souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et les convient à se présenter au secrétariat de la Mairie pour faire plus ample connaissance.



-	
Mairie de Cuy	03.86.95.96.99
Ecole Primaire	03 86 64 74 28
Ecole Maternelle	03 86 64 76 92
Infirmières Célia GUIBERTEAU, Véronique DABIN	03 86 67 04 64
Pompiers de PONT S/YONNE	18
Gendarmerie de PONT S/YONNE	03 86 67 11 17
Poste de PONT S/YONNE	03 86 67 90 15
Association d'Aide Ménagère à Domicile	03 86 67 10 68
Maison de la vie sociale	03 86 96 09 20
Servi +	03 86 67 21 46
Paroisse de Pont sur Yonne	03 86 67 21 78
Police	17
ALLO Enfance Maltraitée	119
SAMU	15
SOS Médecins	0 820 800 201
Hôpital de SENS	03 86 86 15 15
Clinique Paul Piquet de SENS	03 86 95 86 86
Centre anti-poison	01 40 37 04 40
Dépistage du SIDA	03 86 65 21 34
SIDA Info Service	0 800 840 800
SOS Drogue alcool tabac info service	0 800 23 13 13
N°Urgence personnes sourdes et muettes (SMS)	114
N° Appel urgence Européen	112
Maltraitances Personnes Agées	3977
Violences Conjugales	3919
Hébergements d'Urgences	115
France services Sergines	09.64.46.09.34
AASP UNA (Association d'aide et service à la personne) CCYN Pont sur Yonnes	03 86 67 10 68

LES SERVICES:

Ordures Ménagères : depuis le 1er Janvier (calendrier sur www.cuy.fr)

Enlèvement tous les 15 jours en alternance entre les bacs gris et les bacs jaunes

=> BAC GRIS: tous les vendredis matin tous les 15 jours

=> BAC JAUNE : tous les vendredis matin tous les 15 jours

MERCI DE LES SORTIR LA VEILLE ET NE PAS LES FAIRE DEBORDER.

Pour la gestion des déchetteries, voir les horaires page Annonces diverses.

SERVI+: La Communauté de Communes propose le **ramassage d'encombrants** moyennant la somme de 30 euros par M3 (20 euros par M3 pour les personnes de +65 ans et adultes handicapés). Les personnes intéressées sont priées de se renseigner au 03 86 67 21 46.

D'autres services sont disponibles (Halte garderie, l'AGAPE, Centres de loisirs, Association Aide-Ménagère, Centre Intercommunal d'Action Sociale...) Pour plus de renseignements veuillez contacter la CCYN. (Tel: 03.86.67.99.00).

France Services Sergines: adresse Mail: msap@ccyn.fr



ILS SONT NES



.Emma BRAHIL-TAZI née le Hichem BRAHIM-TAZI et de Cassandra, Branca,, Odile FOURNIER domiciliés à CUY, 3 rue Jean Cousin.

Henri, Damien, Franck DELPLACE né le 27 Mars 2025 à Sens (89100) fils de Chloé, Raymonde MICHEL et de Marc, André, Gilbert DELPLACE, domiciliés à CUY, 19 rue George Sand.

Lucy, Rebeka CHIRPAC née le 10 Mai 2025 à Sens (89100), fille de Maïdi, Arlette, Hélène PANIZZI et de Alin CHIRPAC 3 Vergers de Noslon.



ILS NOUS ONT QUITTES

M.GEORGE Auguste décédé le 31 décembre 2024 à Joigny à l'âge de 90 ans.

Mme GOURLIN Arlette décédée le 13 Janvier 2025 à Sens à l'âge de 90 ans.

M.ROULON Bernard décédé le 9 Février 2025 à Sens à l'âge de 77 ans

ILS SE SONT MARIES



Mme DOS SANTOS CARREIRINHAS Jessica et M.NOVINHO Mike le 31 Mai 2025

Mme COUSIN Fanny et M.MARTIN Kévin le 31 Mai 2025.

Mme VERGINE Morgane et M.REISS Thomas le 14 Juin 2025.

<u>ILS SE SONT PACSES</u>



M.BOILLON Josselin, Bruno et Mme WANNEBROUCQ Amélie le 6 Février 2025.

M. DELAFOY URIEL Flavien, Daniel et Mme NAVARRO Mélanie, Margot, le 2 avril 2025.

ILS SE SONT MARIES (en images)







Le 31 mai, 2025, au sein de notre mairie, M. Gilles Cousin, troisième adjoint a eu l'émotion, la joie et l'honneur d'officier le mariage de sa fille: Mme COUSIN FANNIE avec M. MARTIN KEVIN.



Se sont également mariés

Mme DOS SANTOS CARREIRINHAS Jessica et M.NOVINHO Mike

ainsi que

Mme VERGINE Morgane et M.REISS Thomas

Nous souhaitons aux jeunes Mariés, au nom de notre journal, tous nos vœux de bonheur







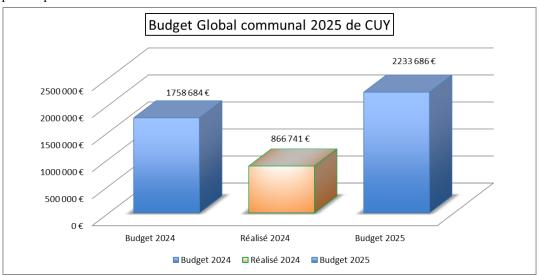
INFORMATIONS MUNICIPALES: Le Budget 2025.

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2025, le budget proposé par Monsieur Le Maire a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des élus. Ce vote témoigne d'une volonté commune de faire face aux défis actuels avec rigueur et responsabilité.

Fruit d'un important travail de préparation, ce budget 2025 s'inscrit dans une démarche de gestion saine et maîtrisée. Malgré un contexte économique contraint, marqué par l'alourdissement des charges et la diminution continue des subventions allouées aux collectivités locales, l'équipe municipale a fait le choix de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

Conformément aux possibilités offertes par la loi fiscale 2025, le Conseil municipal aurait pu décider d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales. Il n'en a rien été. Fidèle à son engagement en faveur d'une fiscalité modérée, le Conseil a délibérément renoncé à cette option, afin de ne pas faire peser sur les contribuables une charge supplémentaire.

Ce budget 2025 traduit ainsi la volonté de concilier équité, responsabilité budgétaire et maintien de la qualité des services publics pour tous les administrés.



La Répartition du Budget 2025

Le budget de la commune de Cuy se compose de quatre chapitres distincts :

- le budget communal,
- le budget de l'assainissement,
- le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- et le budget de la Caisse des écoles.

À lui seul, le budget communal représente 87 % du budget global voté. Il se divise en deux sections : le fonctionnement (978 729 €), qui couvre les dépenses courantes, et l'investissement (978 759 €), destiné aux projets d'équipement et d'aménagement.

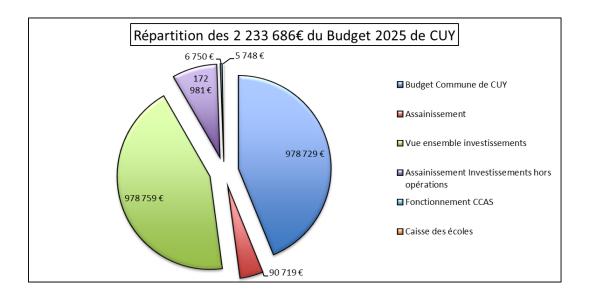
Le budget de l'assainissement suit la même structure, avec une part dédiée au fonctionnement ($90.719 \in$) et une autre à l'investissement ($172.981 \in$). Il comprend notamment les dépenses et les investissements liées à la station d'épuration et au réseau de collecte des eaux usées.

Enfin, le budget du CCAS et celui de la Caisse des écoles viennent compléter cet ensemble, chacun répondant à des missions précises en matière d'action sociale et d'éducation.

Voir l'infographie de la répartition budgétaire page suivante

INFORMATIONS MUNICIPALES: Le Budget 2025. (suite)

Infographie de la répartition budgétaire 2025



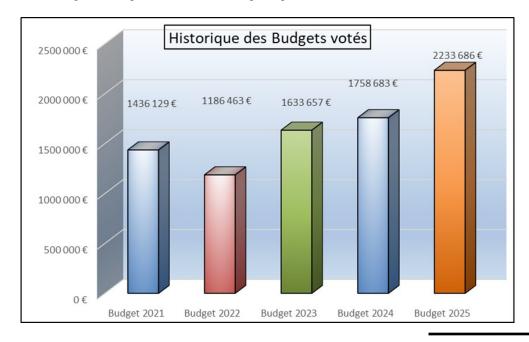
L'historique des Budgets

Évolution des budgets communaux : une progression maîtrisée au service des habitants

Depuis le début de la mandature en mai 2020, les budgets votés par la commune n'ont cessé d'évoluer, dans un souci constant de rigueur financière et d'amélioration des services rendus à la population.

Le budget 2025 enregistre une hausse significative de 27 % par rapport à celui de 2024. Cette progression s'explique principalement par deux éléments : le règlement des factures liées aux travaux de réfection de la toiture de l'école réalisés en 2024 clôturés en janvier 2025, ainsi que les prévisions budgétaires pour les travaux à venir sur la rue Georges Cerneau.

Cette augmentation s'inscrit dans une stratégie d'investissement ciblé, répondant aux besoins concrets des habitants tout en maintenant une gestion responsable des finances publiques.



INFORMATIONS MUNICIPALES: Le bien vivre ensemble



A nouveaux des vols de rosiers!

Vols de rosiers ; dégradation des tables de pique-nique qui viennent d'être installées, de l'aire de jeux des enfants, dépôts de détritus sur le site des bacs de recyclage des verres usagés!

Pourquoi de telles déprédations, pourquoi un tel manque de civisme en déposant des ordures sur un site inapproprié ou en volant des plantes qui ont fort peu de chances de reprendre vie après rempotage?

Au-delà du cout des biens saccagés, de la valeur des larcins qui nous coutent à tous. C'est un irrespect et du temps de travail de perdu pour nos agents techniques.



Doit-on rappeler la notion du bien vivre ensemble: Un Engagement Collectif pour Notre Commune

Dans notre petite commune de 800 habitants, le bien-vivre-ensemble est plus qu'un concept : c'est une réalité quotidienne, une valeur essentielle que nous devons partager et cultiver ensemble. Dans un monde en constante évolution, où l'individualisme peut parfois prendre le dessus, il est important de rappeler combien la solidarité, la bienveillance et le respect mutuel sont les piliers de notre vie locale.



Qu'est-ce que le bien-vivre-ensemble?

C'est la capacité de cohabiter harmonieusement dans un même espace, malgré nos différences d'âge, d'origine, d'opinion ou de mode de vie. C'est prendre soin de ses voisins, saluer dans la rue, respecter les lieux publics, participer à la vie associative, et dialoguer même en cas de désaccord.



Dépôts sauvages de détritus au pieds des bacs de recyclage du verres

Pourquoi est-ce si important dans une petite commune?

Dans un village comme le nôtre, chaque geste compte. Nous nous connaissons souvent personnellement ou de vue, et nos interactions façonnent directement l'ambiance du village. Un climat de confiance et de respect renforce la sécurité, favorise l'entraide, et rend la vie plus agréable pour chacun.

Quelques gestes simples pour bien vivre ensemble :

- Respecter les règles de vie en collectivité (bruit, propreté, stationnement, etc.)
- Participer aux événements communaux ou associatifs.
- Être à l'écoute des autres et privilégier le dialogue.
- Proposer son aide à une personne isolée ou en difficulté.
- Préserver l'environnement de notre commune.



Construire ensemble un avenir commun

Le bien-vivre-ensemble, c'est aussi préparer l'avenir : accueillir de nouveaux habitants avec chaleur, impliquer les jeunes dans les projets locaux, et préserver l'identité de notre commune tout en l'ouvrant à la modernité.

Que ce soit à travers une fête de quartier, un projet communal ou une simple discussion entre voisins, chaque action compte. Continuons à faire de notre commune un lieu de vie où il fait bon vivre... ensemble!

-

INFORMATIONS MUNICIPALES: Divers...





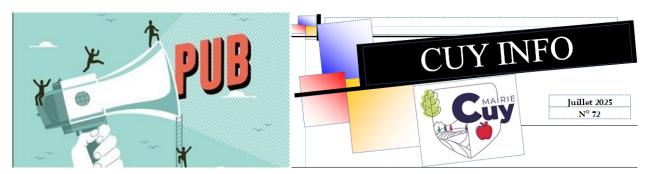
Pour votre information, veuillez bien vouloir noter que le secrétariat de la mairie sera fermé du mardi 12 août au 24 août inclus.



Aide à l'emploi, une journée organisée par notre commune en partenariat avec le PEIPS (Pôle Economie et Insertion Professionnel de Sénonais)

Notre Maire, M. François SYLVESTRE, au nom de notre commune et en partenariat avec le PEIPS a invité les personnes le souhaitant à venir participer à la présentation de l'offre de service disponible concernant l'aide à l'emploi, au profit des publics de notre territoire icaunais.

Ces temps d'échanges se sont tenus le mardi 17 juin à la mairie de Cuy. Ils seront suivis d'entretiens en conseils personnalisés pour les personnes qui le souhaitent.



Notre journal, offre des espaces publicitaires sur ses pages aux commerçants, artisans, associations et professionnels locaux.

Pourquoi annoncer dans notre journal communal?



Une visibilité directe auprès des habitants de la commune. Tarif : un don de votre part selon votre générosité.

Une valorisation de l'économie de proximité.



Que vous soyez boulanger, coiffeur, agriculteur, restaurateur, entrepreneur ou encore président d'une association, cet espace est fait pour vous!



Parution semestrielle.

Soutenez la vie locale, faites-vous connaître, et participez à la dynamique de notre commune!

Vous êtes intéressé, adressez vous au secrétariat de la Mairie: 1, place de l'Eglise 89140 Cuy

Tel: +33 3 86 95 96 99





INFORMATIONS MUNICIPALES: La garderie



Des trésors de créativité à la garderie communale

Dans les murs de notre garderie communale, il ne s'agit pas seulement de garder les enfants : on les accompagne, on les stimule, on les fait rêver. Chaque jour, une équipe d'animateurs passionnés déploie des trésors d'imagination et de pédagogie pour proposer aux enfants des activités à la fois ludiques, éducatives et enrichissantes.

Que ce soit à travers des ateliers artistiques, des jeux coopératifs, des mini projets autour de la nature ou des contes inventés à plusieurs mains, les enfants évoluent dans un environnement bienveillant où leur curiosité est encouragée, leur créativité nourrie et leur autonomie renforcée.

Les animateurs, formés et attentifs, construisent des moments de vie qui vont bien au-delà de la simple garde. Ils adaptent les activités aux âges, aux personnalités, aux envies du jour – toujours à l'écoute, toujours prêts à innover pour que chaque enfant se sente accueilli, reconnu et épanoui.

La garderie devient ainsi un véritable lieu de découverte et d'éveil, où il fait bon grandir. Un service communal essentiel, porté par des professionnels de cœur, qui méritent toute notre reconnaissance.













INFORMATIONS MUNICIPALES:



Feu d'artifice du 12 juillet : une soirée magique en perspective !

Comme chaque année, la commune de Cuy vous invite à célébrer la fête nationale dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Le vendredi 12 juillet, rendez-vous est donné pour une soirée placée sous le signe de la fête et de la lumière!

Les festivités débuteront par la traditionnelle retraite aux flambeaux, un moment de partage intergénérationnel où petits et grands parcourront les rues du village à la lueur des torches, dans une atmosphère paisible et joyeuse. La distribution des flambeaux aura lieu à partir de 22h00 à la Mairie d'où partira le cortège

Puis, à 23h00 précises, les regards se tourneront vers le ciel rue Pasteur, pour assister à un magnifique feu d'artifice qui viendra illuminer la nuit cuystrate de mille couleurs. Un spectacle pyrotechnique féérique, attendu chaque année avec impatience, qui émerveillera les enfants et ravira les adultes.

Nous vous attendons nombreux pour vivre ensemble ce moment fort de notre vie communale.

N'oubliez pas d'emporter une lampe de poche pour la retraite aux flambeaux et le retour du feux d'artifice, et bien sûr de respecter les consignes de sécurité sur place.

Tarifs communaux:

Tarifs au 1er Janvier 2024

EAU/ASSAINISSEMENT

Branchement particulier 2800 €

SALLE DE CONVIVIALITE

(uniquement RESIDENTS)

WE 300 € et caution de 800 € + copie assurance) (y compris chauffage, électricité, matériel de cuisine)

*CANTINE rentrée 2024 : (*Repas 4.57€ (garderie comprise)

Repas exceptionnel (inscrit hors délais) 6€

GARDERIE COMMUNALE 2024-2025:

Tarifs identiques pour chaque enfant: 2€ le matin & 2,50€ le soir.

CENTRE DE LOISIRS:

Réservation sur l'application de la CCYN: https://pontsuryonne.fr/accueil-periscolaire-etextrascolaire

CIMETIERE:

Concession trentenaire 100.00 € Concession cinquantenaire 200.00 €

Columbarium:

Pour 30 ans : 250€ + 80€ plaque

Pour 50 ans : 400€ + 80€ plaque

Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour toute information concernant ces services.



VIE COMMUNALE: Les travaux d'entretien



Après la réfection de la toiture de l'ancienne école, il a été procédé au changement de l'ancienne porte d'accès du bâtiment qui abrite un local dédié aux enseignantes de nos écoles ainsi que les associations « Le Club des Sages » et des « P'tits Loups ».

Elle donne également aux institutrices un accès à l'école primaire sans qu'elles aient à passer par la cour.



Travaux de rénovation et d'extension du réseau d'eau potable







Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable rue Pierre et Marie Curie

Des travaux importants ont été réalisés rue Pierre et Marie Curie, avec pour objectif de moderniser et d'étendre le réseau d'adduction d'eau potable jusqu'aux limites de la commune. Cette réalisation vise à renforcer la capacité du réseau pour répondre à la croissance des besoins en eau des habitants.

Le nouveau réseau est équipé de canalisations de diamètre supérieur à celles précédemment en place. Ce choix technique permettra d'augmenter le débit et donc de desservir un plus grand nombre de consommateurs de manière efficace et durable.

En parallèle, les équipes techniques procèdent au remplacement des vannes de coupure et des dispositifs de gestion du réseau sur l'ensemble de la commune. Ces équipements, essentiels au bon fonctionnement du système de distribution, n'avaient pas été renouvelés depuis la création du réseau. Cette modernisation garantira une meilleure maîtrise du réseau et une réactivité accrue en cas d'intervention.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures de notre commune, au service de la qualité de vie des habitants.



VIE COMMUNALE: Les travaux d'entretien (suite...)







Élagage et taille de la haie derrière le bac de recyclage du verre. Mise en fleurs des parterres de la commune. Entretien des bas-côtés de la voirie, rebouchage des nids de poule des voies communales.

À propos de l'état de nos routes, les opérations d'entretien opérées par notre commune peuvent vous sembler sommaires, voire insuffisantes.

M. le Maire et son conseil municipal en sont bien conscients. Pour autant, lors du vote des budgets, des choix drastiques sont à faire entre les nombreuses charges de notre commune tout en maitrisant son taux d'endettement qui doit rester en adéquation avec ses revenus.

Régulièrement tous les ans, nous engageons des travaux d'entretien afin de prévenir la détérioration des chaussées et de garder nos voies de communication dans un état acceptable pour ne pas voir la situation se dégrader irrémédiablement.

Pour entretenir nos routes, nous avons à notre disposition deux solutions : d'un côté le gravillonnage, dont le cout est estimé entre 5 et $9 \in 1000$ le m², soit entre 25 000 $\in 1000$ et 45 000 $\in 1000$ du kilomètre, moins résistant aux aléas climatiques, ou l'enrobé, plus résistant, dont le prix (fonction des cours du pétrole) avoisine les 1000000 et km.

C'est pourquoi, face à ces couts exorbitants, le conseil municipal a fait le choix d'interventions de rapiéçages de nos routes communales avec de l'enrobé. Bien que modestes, ces choix qui respectent notre équilibre budgétaire permettent à nos usagers de pouvoir se déplacer en sécurité sans risquer de détériorer leur véhicule dès lors qu'ils roulent à des vitesses raisonnables et adaptées.







VIE COMMUNALE - Réouverture de Pause Café







-Pause café nous ouvre à nouveau ses portes avec une nouvelle équipe prête à accueillir les Cuystrats.

-Fermé le lundi, les heures d'ouverture du mardi au samedi sont les suivantes : de 7 h 30 à 14 h 30 et de 16 h 30 à 21 h 00, le dimanche de 8 h 00 à 13 h 00.

-Un service de brasserie sera assuré le midi du mardi au samedi ainsi que les vendredis et les samedis soir.

-Pause Café reprend le dépôt de pain.

Et pour le plus grand plaisir de tous, organisera des soirées à thèmes.

Vous souhaitez prendre contact:

Tel: 06 07 62 66 09 / 03 86 65 03 70

La fête de la Musique a été célébrée le 21 juin à Cuy. Elle a été organisée par Pause Café.

La soirée, dont l'entrée était libre, a été animée par la chanteuse Estella et le DJ Gilles, avec une buvette et une restauration accessibles à tous.







VIE COMMUNALE: l'animation place Lucien Pothier





Attention les Rideuses de Cuy débarquent!

Ben moi, mon vélo il est tout neuf et z'ai des vitesses!





Et quand on ne fait pas de vélo, on z'oue au foot!

Pour aller à la cantine et où revenir à l'école, on prend le Pédibus « 0 émission » en toute sécurité sous l'œil vigilant de nos accompagnatrices!





Après une matinée studieuse, la détente du Pedibus pour ceux qui l'utilisent et s'être lavé les mains :

Vive la cantine ! Ou, il est parfois nécessaire que M. le maire s'y déplace et donne de la voix pour faire respecter l'ordre avec bonhomie.



INFORMATIONS: Chez nos voisins



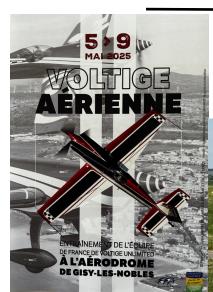
Début mars, à Serbonnes, mise à l'honneur de la Résistance sur le thème : « La Résistance à Serbonnes et Courlon-sur-Yonne au cours de la Seconde Guerre mondiale ».

Au cours de cette commémoration, les actions héroïques de Catherine Brunel de Serbonnes, devenue Catherine Janot en 1940 par son mariage avec Raymond Janot, ont été mises à l'honneur. Le couple a joué un rôle de premier ordre dans la résistance locale.





Reconstitution d'un campement le l'armée Américaine



Belle prestation aérienne offerte par l'équipe de France de voltige venue s'entrainer sur l'aérodrome de Gisy en vue des prochains championnats du monde de cette discipline. Plusieurs des pilotes présents sur le plateau sont issus de l'ar-







Check-lists des pilotes avant le décollage pour nous éblouir avec des exhibitions toutes plus époustouflantes les unes que les autres.





INFORMATIONS: La Santé à l'école primaire



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Santé à l'école primaire (maternelle ou élémentaire)

Votre enfant entre à l'école maternelle ou élémentaire et vous voulez savoir comment est assuré le suivi de sa santé ?

Vaccinations, visites médicales, mesures de prévention et d'éducation à la santé, scolarisation de l'élève malade : voici les informations à connaître sur la santé de votre enfant à l'école primaire.

Quels sont les vaccins obligatoires pour entrer à l'école ?

Pour les Enfants né à partir de 2018, pour être admis dans une école, votre enfant doit être vacciné contre les maladies suivantes (sauf contre-indication médicale reconnue):

Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)

Coqueluche Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B

Hépatite B Infections invasives à pneumocoque Méningocoque de sérogroupe C

Rougeole, oreillons et rubéole

Quelles sont les visites médicales à réaliser pendant la scolarité ?

Une visite médicale est réalisée à l'école maternelle pour tous les enfants âgés de 3 à 4 ans. Une autre visite médicale est réalisée au cours de la 6e année de l'enfant, en grande section de maternelle ou en CP. Ces visites sont gratuites pour les familles. La présence d'un parent est fortement conseillée. Ces visites médicales permettent d'établir un bilan de santé de l'enfant. L'objectif principal de ces bilans est de repérer les signes qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditif ou troubles du langage.

Ce suivi, appelé parcours de santé, comprend un bilan d'activité physique et des séances de suivi diététique et psychologique.

Pour suivre ce parcours, votre enfant doit avoir entre 3 et 12 ans. Avec votre accord, les informations concernant la santé de votre enfant collectées pendant ces examens sont inscrites dans son dossier médical partagé;

(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36151).

Quelles mesures de prévention et d'éducation à la santé sont mises en place par l'école ?

Chaque établissement scolaire doit sensibiliser les élèves à l'hygiène de vie.

Un rappel régulier des gestes-barrières suivants doit notamment être réalisé :

Se laver les mains plusieurs fois par jour, au savon et pendant 30 secondes

Utiliser un mouchoir jetable pour éternuer ou tousser Jeter immédiatement ce mouchoir à la poubelle et se laver les mains à nouveau.

L'école doit aussi sensibiliser l'enfant à l'éducation nutritionnelle et à la lutte contre l'obésité. .

Comment se déroule la scolarité de l'élève malade ?

Maladie de courte durée : absence de l'enfant

Lorsque votre enfant est absent pour maladie, vous devez d'abord le signaler le plus rapidement possible à son établissement scolaire. Vous devrez ensuite justifier cette absence par écrit.

Un certificat médical est obligatoire uniquement en cas de maladie contagieuse. Vous devez le fournir à l'administration scolaire dès le retour en classe de votre enfant.

Maladie de longue durée : scolarité à domicile ou à l'hôpital

Si la maladie de votre enfant ne permet pas son accueil à temps plein dans son établissement scolaire, un dispositif d'accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école (Apadhe) peut être mis en place. Pour cela, vous, ou le chef d'établissement, par l'intermédiaire de l'enseignant coordonnateur de l'Apadhe, devez en faire la demande au DASEN ou DSDEN*.

Le certificat médical de l'enfant doit être transmis. Où s'adresser ?

Le médecin conseiller technique départemental décide si l'état de santé de votre enfant nécessite la mise en place de ce dispositif. Dans ce cas, il sera pris en charge à domicile par des enseignants volontaires.



INFORMATIONS: La Santé à l'école primaire (Suite....)

Si votre enfant est hospitalisé pour une longue durée, il peut bénéficier gratuitement de l'intervention à l'hôpital d'enseignants spécialisés. Si votre enfant ne peut pas bénéficier de ces dispositifs, il peut suivre un enseignement à domicile (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23429).

Vous pouvez également l'inscrire gratuitement au Centre national d'enseignement à distance (Cned) en classe à inscription réglementée, après avis favorable du DASEN ou DSDEN.

Autre maladie : accueil individualisé (PAI)

Si votre enfant nécessite une prise en charge particulière, notamment en cas de maladie chronique, vous pouvez demander à l'école de mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21392).

Exemple : Si votre enfant a une allergie alimentaire, vous pouvez, avec le PAI, mettre en place un système de panier-repas.

Si la maladie de votre enfant nécessite la prise de médicaments (asthme, diabète), ils doivent être disponibles à l'infirmerie et dans la trousse de secours de l'enfant.

Qui peut m'aider ? Vous avez une question ? Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches ? Si la santé mentale ou physique d'un enfant est mise en danger

Enfance en danger

119

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Par téléphone 119 (appel gratuit et confidentiel) 24h/24 et 7 jours/7 Un appel sur ce numéro est géolocalisé, identifié et priorisé. Il n'apparait pas sur les factures.

Sur le site www.allo119.gouv.fr;

Tchat en temps réel (https://www.allo119.gouv.fr/besoin-daide?tchat=1) destiné aux moins de 21 ans (7 jours/7 de15 h à 21 h)

Dispositif en langue des signes française (https://www.allo119.gouv.fr/je-suis-sourd-ou-malentendant-comment-puis -je-contacter-119) pour les personnes sourdes et malentendantes Cette plateforme est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Formulaire de recueil en ligne adulte (https://www.allo119.gouv.fr/recueil-de-situation?p=majeur) pour déposer une situation si vous êtes

Si vous pensez être victime ou témoin de harcèlement à l'école Numéro national pour les victimes de harcèlement Pour poser vos questions de façon anonyme et confidentielle sur le harcèlement scolaire. Par téléphone 3018 Ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 23H Appel gratuit et anonyme Site internet e-enfance.org (https://e-enfance.org/

DASEN: Direction Académique des Services de l'Education Nationale ou:

DSDEN: Direction des Services Départementaux de l'éducation Nationale de l'Yonne:

12 Boulevard Gallieni 89000 Auxerre, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00.

tel: 03 86 51 21 30 / 03 86 72 20 00 https://www.ac-dijon.fr/dsden89

ia89@ac-dijon.fr







INFORMATIONS: Gestes attitudes de prudences en vacances

Vous vous apprêtez à partir en vacances, à la mer, à vous rendre en foret, en montagne: Voici quelques informations qui pourraient vous être utiles:

A la mer ou au bord de l'océan:

Avant d'aller se prélasser sur la plage (voir notre journal N° 70 de juin dernier) ou de se baigner voici quelques informations :



Connaissance des drapeaux de vigilance liés à la baignade :

Drapeau vert : baignade autorisée et surveillée sans danger apparent.

Drapeau jaune : baignade surveillée avec danger limité ou marqué.

Drapeau orange : baignade dangereuse avec des conditions météorologiques défavorables.

Drapeau rouge: baignade interdite.

Drapeau bleu : baignade réservée aux surfeurs et pratiquants de sports nautiques.

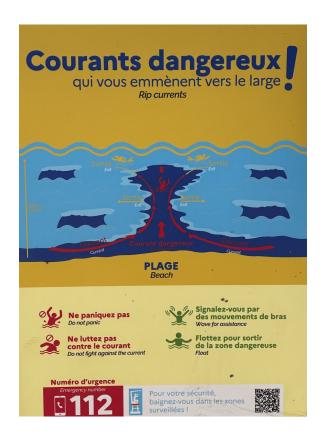
Drapeau violet : pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégée.

Drapeau à damier noir et blanc : zone de pratiques aquatiques ou nautiques.

Drapeau jaune et rouge : plantés de part et d'autre d'une zone de baignade surveillée, ils indiquent que la baignade est autorisée sous la surveillance des sauveteurs.

D'autres signalisations spécifiques au lieu où vous vous trouvez peuvent être affichées, ne les ignorez pas, elles peuvent sauver!







INFORMATIONS: Gestes attitudes de prudences en vacances

Ballade en forêt





9 incendies sur 10 sont d'origine humaine ; La prévention passe par le respect des consignes affichées : Ne pas allumer de feux de forêts, ne pas fumer, ne pas utiliser de feux d'artifice, ne pas faire de barbecue, pas de camping sauvage, et respecter l'environnement en s'abstenant de jeter des déchets.

Ces consignes respectées, une balade en forêt peut s'avérer très agréable en prenant un minimum de précautions :

Étudiez la météo, être surpris par le mauvais temps peut gâcher votre promenade. Évitez de vous rendre en forêt dans les cas suivants : Vents forts : risque de chute de branches, voire de chute d'arbres ; Orage, la foudre peut tomber en forêt, par temps brumeux.

Pendant la promenade, surveillez de temps à autre le ciel, cela peut vous permettre de faire demi-tour à temps.

Avant de partir, préparez votre parcours. Si vous ne connaissez pas les lieux, privilégiez un itinéraire fléché, emportez une carte détaillée, ne quittez pas les chemins. Même avec une carte détaillée, il n'est pas évident de trouver des repères en terre inconnue. Préférez un parcours aller et retour plutôt qu'une boucle, vous avancerez moins à l'aveugle et vous saurez combien de temps vous prendra le retour.

Que mettre dans son sac : de l'eau, de quoi grignoter, des coupes-vent pour toute la famille, une carte, une boussole, une loupe, des jumelles, un bâton de marche, un téléphone portable avec l'application « <u>points de secours en forêt ».</u>
Et une batterie de secours externe pour recharger le téléphone. Une trousse de secours, des ouvertures et une lampe si vous prévoyez une grande balade.

Que faire en cas d'urgence en forêt ?

Qu'on se rassure : la forêt n'a rien d'hostile. Mais un promeneur averti en vaut deux ! Brume, orage, nid de frelons ou rencontre impromptue avec des sangliers, les éléments, et les animaux, peuvent vous surprendre. Dans l'adversité, bon sens et sang-froid seront vos meilleurs alliés!

Face à un serpent, ne pas s'en approcher et le laisser tranquille. En cas de morsure, contactez les secours en composant le 15 ou le 112. En attendant leur arrivée, restez au calme, allongé, et ne bougez pas car l'agitation favorise la diffusion du venin dans l'organisme. Enlevez tout ce qui peut serrer la peau autour de la plaie (chaussures, bijoux...). Si possible, désinfectez la plaie avec un antiseptique, de l'eau ou du savon, mais rien d'autre.

Si une personne se blesse ou fait une mauvaise chute, il y a deux cas de figure. Quand elle peut marcher, mieux vaut la ramener à votre véhicule. Si elle ne peut se déplacer, quelques précautions sont à prendre avant de la laisser pour prévenir des secours ou aller chercher la voiture quand la voie le permet : bien la couvrir, l'isoler du sol, ne serait-ce qu'avec un tapis de feuilles, et bien repérer l'endroit où elle se trouve. Il ne faut pas hésiter à se faire des repères. Si votre téléphone fonctionne, prévenez les secours : 18 (les pompiers), 112 (les urgences), 114 (les urgences destinées aux sourds et aux malentendants).



INFORMATIONS: Gestes attitudes de prudences en vacances

Ballade en Montagne:

Randonnée en montagne : les précautions à prendre pour en faire un plaisir, pas un danger

La montagne est un formidable terrain de jeu, riche en paysages à couper le souffle, en air pur et en sensations. Mais randonner en altitude ne s'improvise pas. Chaque année, des accidents surviennent, souvent à cause d'un manque de préparation ou d'un excès de confiance. Pour que l'aventure reste un plaisir, voici quelques précautions essentielles à respecter.

1. Préparer soigneusement son itinéraire

Avant de partir, renseignez-vous sur :

- La météo : elle change rapidement en montagne. Une journée ensoleillée peut virer à l'orage en quelques heures.
- Le niveau de difficulté : choisissez un parcours adapté à votre condition physique et à votre expérience.
- Le temps de marche estimé et les dénivelés.

Pensez à prévenir quelqu'un de votre itinéraire et de votre heure estimée de retour.

2. Bien s'équiper

Un bon équipement fait la différence :

- Chaussures de randonnée avec semelles crantées.
- Vêtements en couches (principe des 3 couches : respirante, isolante, imperméable).
- Chapeau, lunettes de soleil, crème solaire.
- Carte, boussole ou GPS, même sur des sentiers balisés.
- Trousse de secours, sifflet, lampe frontale.
- 3. Gérer son effort et son hydratation
- Partez à votre rythme, faites des pauses régulières.
- Hydratez-vous souvent, même sans sensation de soif.
- Prévoyez des encas énergétiques (fruits secs, barres de céréales...).
- 4. Respecter l'environnement
- Restez sur les sentiers balisés.
- · Ramenez vos déchets.
- Respectez la faune et la flore.
- 5. En cas de problème
- Ne paniquez pas.
- Mettez-vous à l'abri si nécessaire.
- Appelez les secours (112) si besoin, en indiquant clairement votre position.









Cuy-Village "Cuy-Village en Fête"

L'année 2025 redémarre ainsi que nos activités.

Dans un premier temps, nous vous dressons le bilan de santé de l'association.

Recettes de 5800 € pour des dépenses de 4782 € soit un bénéfice de 1000 € environ.

Nos recettes ont certes baissé de 300 € par rapport à l'année 2023 mais les bénéfices ont augmenté puisque l'année 2023 présenté un solde négatif alors que 2024 se solde en positif.

A ce titre, je tiens à remercier très chaleureusement tous nos bénévoles bien sûr qui assurent le succès de nos activités et à y joindre la famille Jouan, Mr Jean, Mr Loison, qui ne comptent pas leur temps, leur dévouement et leur investissement, Mr Lhomme Yann et Padel sphére.

Les activités seront :

Vide grenier le Dimanche 22 Juin 2025 : (voir la suite des photos en page suivante)





Il est dommage que la parution de notre article se fasse après l'évènement mais il faut faire avec!

Nous aurons le traditionnel et très précieux stand de fabrication de boudin, fait par des experts. Merci à eux à l'avance pour leur précieuse aide.

Nos bénévoles assureront la restauration habituelle et seront à votre écoute pour que vous passiez une agréable journée.

Concours de pétanque le Samedi 06 Septembre :

Pour les fidèles de la boule, prenez note de cette date, Pour ceux qui n'osent pas venir, n'hésitez à franchir le pas! des lots sont offerts à chaque participant et en plus ils sont tirés au sort, donc pas de perdants ni gagnant.

Soirée Moule-Frite le Samedi 20 Septembre :

Soyez assez rapide pour réserver vos places car ces dernières sont comptées. Soirée qui doit impérativement rester conviviable et réunir des personnes prêtent à faire la fête.

Nous espérons vous retrouver très nombreux à nos activités afin de maintenir le dynamisme de la commune ainsi que sa bonne humeur.





Cuy-Village "Cuy-Village en Fête"

















Venez rejoindre la meute des P'tits Loups!



,Les P'tits Loups – Retour sur un 1er semestre riche en émotions et en projets!

L'année avance à grands pas, et l'association Les P'tits Loups poursuit son engagement auprès des enfants et des fa-

milles avec toujours autant d'enthousiasme.

Ce 1er Semestre a été marqué par de beaux moments de convivialité et de partage, que nous avons à cœur de vous faire revivre.

Notre traditionnel repas Breton a une nouvelle fois rassemblé petits et grands autour d'une très très belle soirée. Le menu Cotriade a régalé les papilles et le cœur : malgré les aléas, vous avez été nombreux à répondre présents, et cela nous a profondément touchés. Merci à tous ! Pour la suite, cap sur le Sud-Ouest pour notre prochain repas, dont le menu est encore en préparation. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en Mars 2026 pour une nouvelle édition conviviale et festive.

À la rentrée, nous retrouverons notre incontournable événement : Cuy-Lanta, prévu comme chaque année le 2° week-end de septembre, juste

après la rentrée des classes (date à confirmer). Une belle occasion de prolonger l'été tous ensemble !

Depuis l'an passé, nous avons relancé avec succès notre marché de Noël.

Cette année, il reviendra, accompagné du désormais bien attendu Noël des Petits Loups. Nous reviendrons très bientôt vers vous avec tous les détails. Nous espérons la venue de nombreux exposants et, surtout, le plaisir de vous revoir nombreux pour célébrer la magie des fêtes.

Enfin, comment ne pas évoquer le mois de mai et les 20 ans des Petits Loups ? Une journée mémorable que vous avez rendue exceptionnelle. Merci à tous les participants pour votre énergie, votre bonne humeur, vos sourires.

Les animations ont enchanté les enfants, le soleil était au rendez-vous, et l'ambiance était tout simplement magnifique.

Cette fête des 20 ans, qui restera dans nos cœurs, pourrait bien revenir... sous un nou-

veau thème, qui sait?





Les P'tits Loups, c'est une équipe de bénévoles engagés, toujours là pour accompagner les enfants et créer, tout au long de l'année, des moments joyeux, fédérateurs et chaleureux.

Le calendrier des événements de la rentrée sera distribué dans les cartables dès la reprise des classes afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux.

À très vite,





SOCIETE DE CHASSE DE CUY



Saison de chasse 2024/2025 La chasse, un partenaire discret de notre environnement rural



Souvent réduite à une simple activité de loisir, la chasse joue pourtant un rôle essentiel dans l'équilibre entre nature, agriculture et biodiversité. À l'échelle de notre commune, elle participe à la gestion de la faune sauvage et à la protection de nos paysages.

Sur le territoire de Cuy, comme dans beaucoup d'autres communes rurales, la chasse est bien plus qu'une tradition. C'est un outil concret de régulation écologique, qui permet d'agir sur des équilibres fragiles entre espèces animales, cultures agricoles et milieux naturels.

Limiter les déséquilibres, préserver les équilibres

Certaines espèces, comme le sanglier ou le chevreuil, peuvent rapidement proliférer en l'absence de prédateurs naturels. Cela provoque parfois des dégâts importants dans les cultures locales, des accidents sur les routes, ou encore la dégradation de certains milieux forestiers.

C'est là que la chasse entre en jeu. Encadrée par la réglementation, elle permet de maintenir des populations animales à des niveaux compatibles avec la vie agricole et la santé des écosystèmes.





Des actions concrètes pour la nature

Au-delà des prélèvements, les chasseurs de la commune participent aussi à l'entretien de haies, de mares, de clairières et de zones humides — autant d'habitats essentiels pour une biodiversité riche et variée. Ces aménagements, souvent réalisés en lien avec des agriculteurs ou des propriétaires forestiers, profitent à de nombreuses espèces : oiseaux, insectes, amphibiens...

Ils assurent également le suivi régulier de certaines espèces protégées, et contribuent ainsi à mieux comprendre l'évolution de la faune locale.

Chasse et agriculture : un partenariat utile

Les dégâts causés par les animaux sauvages sur les parcelles agricoles peuvent avoir de lourdes conséquences. Grâce à la chasse, ces risques sont limités. À Cuy, comme ailleurs, les liens entre agriculteurs et chasseurs permettent une coordination efficace pour réduire l'impact sur les cultures et trouver des solutions durables.



SOCIETE DE CHASSE DE CUY (suite.....)

Vers une pratique responsable et partagée

La chasse évolue. Aujourd'hui, les chasseurs sont formés, responsabilisés, et souvent très engagés dans une démarche respectueuse de la nature et des habitants. La chasse moderne s'inscrit dans une logique de gestion durable des territoires ruraux, où cohabitent agriculture, biodiversité, loisirs et préservation.

Conclusion

À Cuy, la chasse fait partie intégrante du tissu rural et naturel de notre commune. En conciliant tradition et responsabilité, elle contribue à l'équilibre entre les espèces, la protection de nos paysages et le respect du vivant. C'est en dialoguant entre chasseurs, riverains, agriculteurs et amoureux de la nature que nous pourrons continuer à faire vivre cette cohabitation, dans l'intérêt de tous.













Club des Sages de Cuy

Venez nous rejoindre

Notre village a la chance de compter parmi ses richesses le Club des Sages, un lieu chaleureux, animé et ouvert à tous les habitants, désireux de partager des moments agréables, de rompre l'isolement ou tout simplement de s'amuser dans la bonne humeur.

Pourquoi rejoindre le Club des Sages ?

Parce que la retraite n'est pas la fin d'une vie active, mais le début d'un nouveau chapitre! Au Club des Sages, nous cultivons la convivialité, la solidarité et le plaisir de se retrouver autour d'activités variées :

- Jeux de société, belote, scrabble
- Ateliers créatifs ou culinaires
- Goûters et repas partagés
- Sorties culturelles ou promenades
- Moments d'échange et de souvenirs

Un rendez-vous régulier pour ne pas rester seul

Nous nous réunissons tous les mardi matin a/c de 10h30 pour le cours hebdomadaire de gym sur chaise suivi d'une séance de méditation, et tous les jeudi après midi à partir de 14h00 pour des jeux de sociétés et goutés dans la salle du club, dans une ambiance toujours chaleureuse et bienveillante. Que vous soyez nouveaux dans la commune ou bien installés depuis longtemps, vous êtes les bienvenus, même pour venir « essayer » une première fois sans engagement.

Un club à l'image de ses membres

Le Club des Sages, c'est aussi un espace où chacun peut proposer des idées, prendre des initiatives, ou simplement venir profiter des activités proposées. C'est un lieu à taille humaine, qui vit grâce à ses membres et qui s'adapte à leurs envies.

Comment nous rejoindre?

Rien de plus simple! Passez nous voir lors de l'une de nos rencontres tous les jeudi après midi à partir de 14h00 ou contactez notre président Michel Pothier ou en vous rapprochant de de la mairie pour plus d'informations.

Si vous avez un(e) voisin(e), un(e) ami(e), ou un parent qui pourrait être intéressé(e), n'hésitez pas à lui en parler!

Notre salle de rencontre se situe place Lucien Pothier dans le bâtiment de l'ancienne école au rez de chaussée à droite en rentrant.

Liste des membres du bureau :

Président d'honneur: M. SYLVESTRE François

Président : M. POTHIER Michel (06 32 72 15 12-laissez un message)

Vice-Présidente : Mme PY Delly

M. SYLVESTRE Marc Trésorier : Vice-trésorière : Mme MAYEUX Jeanne

LISTE DES MEMBES ACTIFS:

Responsables des sorties et voyage :

Mme SYLVESTRE Michèle Mme LOUCHENQUE Viviane

Responsables de l'intendance de la salle :

Mme LENOBLE JOËLE Mme BAPTISTA Maria Louisa M. BAPTISTA Herménégildo.

Membre actif: M. MAYEUX Alain. Contacts : club des sages : le jeudi après midi : 06 41 84 41 80

Mail: sagescuy@gmail.com (non opérationnel pour l'instant)



Le président : Michel POTHIER

Mail: sagescuy@gmail.com Cuy Info - n°72 - Juillet 2025 - Page n° 28



LE CLUB DES SAGES voyage au lac du Der

Club des Sages de Cuy

Voyage au lac du Der avec le Club des Sages

Belle journée découverte du lac du Der organisée par le club des sages le 11 juin.





A l'arrivée d'un voyage en car depuis Cuy, découverte des rives du lac à bord d'un petit train touristique, puis un déjeuner attendait nos touristes dans un restaurant typique près du lac « La cage aux abeilles » où les meilleurs mets furent servis aux convives affamés.





Une organisation parfaite, ou après que les appétits furent satisfaits, nos chers touristes ont pu découvrir, sous un soleil radieux, le lac dans tous ses aspects avec ses curiosités et ses paysages en naviguant à bord d'une pénichette découverte qui leur était réservée.

Tout le monde est rentré sur Cuy avec de belles images et des souvenirs enchanteurs qui resteront gravés dans leurs mémoires.

Tous ont eu une pensée émue pour Marc, le trésorier de l'association, qui n'a pu se joindre à ce voyage.





Cuy Info - n°72 - Juillet 2025 - Page n° 29



LES MAISONS FLEURIES 2024—2025







LE 18 Avril 2025

la commission des maisons fleuries a remis les prix aux candidats sélectionnés.

C'est toujours avec plaisir que nous vous accueillons pour cette traditionnelle remise des prix du concours des maisons fleuries.

Le jury composé de 4 membres de la commission des maisons fleuries a parcouru les rues, un parcours agréable ponctué de belles surprises,

Beaux massifs, jardin pédagogique et autres, ce fut difficile de départager.

Rappel des critères de sélection : La qualité des fleurs Le volume Et l'harmonie générale.

Un clin d'œil à nos employés du service technique qui s'efforcent de donner de la couleur dans les rues merci à eux.

M. le Maire félicite les lauréats pour l'embellissement de notre village.

Une Commune fleurie c'est l'affaire de tous !!!

Résultats du concours des maisons fleuries 2024—2025





1er M. & Mme BAPTISTA Herménégildo
2ème. M. & Mme. BERMUDEZ Rafaél
3ème. M. & Mme. DUPUIS Michel
4ème. Mme. BERMUDEZ Eléna
4ème. M. & Mme. MOREAU

5ème. Mme. ROUSSEAU

6ème. M. & Mme. DESCOURS Jacques 7ème. M. & Mme. COUSIN Gilles

8ème. M. & Mme. PELY

9ème. M. & Mme. LOUCHENQUE 10ème. M. & Mme. QUEROZ



Sensibilisation au tri et au recyclage des déchets

En mai, la classe de GS-CP a travaillé sur le tri et le recyclage des déchets. Puis, les élèves ont fabriqué du papier recyclé avec de vieux journaux grâce à Marjory, animatrice à la CCYN, qui avait prêté du matériel. Après séchage, ce nouveau papier a été décoré avec des encres et des paillettes.



















Danse au CAC du Béon – classe de GS-CP - 3 juin





Ateliers d'expression corporelle



Au spectacle!









Sortie scolaire au Moulin de Vanneau à Saints en Puisaye – vendredi 20 juin

Classes de PS-MS + GS-CP

Visite de la ferme à l'ancienne : le logis, le moulin à eau, les écuries...

Ateliers:

- * le fonctionnement du moulin à eau et le métier de meunier
- * fabrication de pain

















Jardiland:

Lors de la semaine du jardinage, les CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendus à Jardiland.

Ils ont participé à deux ateliers : la plantation de bulbes et l'éducation sensorielle avec les plantes aromatiques.

Chaque enfant est reparti avec deux plantations dans des pots qu'ils avaient préalablement décorés à l'école.





La journée des sciences:

Le jeudi 3 avril, les CE1-CE2 et CM1-CM2 se sont rendus à Sens.

Le matin, ils ont participé à la journée des sciences qui s'est déroulée sous la halle et ont pu faire plusieurs expériences variées.

L'après-midi, ils ont eu une visite guidée du centre-ville de Sens et ont pu découvrir la cathédrale à travers un rallye.

<u>Lire et Faire lire</u>:

Grâce à l'association "Lire et faire lire", les CM1-CM2 ont eu le plaisir d'écouter la lecture d'albums sur différents scientifiques.





La classe robot:

Les CM1-CM2 ont participé à une "classerobot" : grâce à du matériel prêté par l'éducation nationale, les élèves ont appris à programmer des robots qu'ils avaient construit en lego.



Les sorties "vélo":

Du 9 mai au 13 juin, les classes de CE1 CE2 et CM1 CM2 ont fait un cycle vélo.

Les CE1 ont travaillé la connaissance et le maniement de leur vélo sur des ateliers de freinage, slalom, obstacle, ... mais aussi sur un parcours avec des panneaux de signalisations.





Les CE2 CM1 CM2, quant à eux, ont fait différentes sorties , augmentant petit à petit lepar Soucy et la "fameuse montée du karting".s distances, jusqu'à la grande sortie qui les amenés jusqu'à la Chapelle, en passant



Sortie au moulin de Vanneau avec les GS et CP : fonctionnement du moulin à eau puis fabrication du pain.



Le 23 juin, les classes de CE et CM sont allés à Paron pour faire de l'orientation. Ils étaient par groupe de 2 ou 3 et ils devaient retrouver des balises dispersées dans le complexe sportif à l'aide d'un plan. Ils ont bien aimé cette sortie qui s'est déroulée sous un beau ciel bleu.



Cuy Info - n°72 - Juillet 2025 - Page n° 35



La kermesse et la fête des écoles: une fin d'année scolaire festive et joyeuse pour parents et enfants















TFY Transport 4 rue de Bourgogne 89140 Cuy

Tél.: 03 86 64 46 86 Fax: 03 86 64 41 90

t.f.y@wanadoo.fr

TFY Express
Chemin des amoureux
89140 Pont sur Yonne

Tél.: 03 86 64 46 86 Fax: 03 86 64 41 90 t.f.y@wanadoo.fr



CUYSTRATS A L'HONNEUR: Famille LORNE

Souvenirs de la famille LORNE

COMMÉMORATION DU & Mai, 1915

Lors du dernier cuy info, nous avions fait un appel aux souvenirs vécus lors de La seconde Guerre mondiale pour les 80 ans de l'armistice 1945.

Vincent LORNE a répondu à l'appel et nous partage quelques souvenirs familiaux qui sont également des histoires de notre village.

Le grand-père de Vincent (Pierre LORNE) a été démobilisé en juin 1940, il est revenu à la ferme de Noslon rejoindre sa femme et son fils. Les Allemands lui ont signalé qu'il devait faire la moisson. Pierre leur a expliqué qu'il avait besoin de personnes pour effectuer la moisson et a demandé à ce que son frère Raymond, qui était prisonnier, vienne pour l'aider. Les Allemands ont accepté, mais en contrepartie, Raymond devait aller signer toutes les semaines à la kommandantur de SENS, maison réquisitionnée par les Allemands située à côté de la poste rue de la République. Le chef de la kommandantur étant tué, Raymond en a profité pour s'échapper et aller en Afrique du Nord en passant par la vallée du Rhône et la Provence. Il a été ensuite soldat dans une troupe française et il a participé à la campagne d'Italie. Il a fait la bataille du mont CASSIN.

Dans la ferme, il y avait une meule à grains pour faire de la farine ; les Allemands avaient plombé la poulie de la meule de la famille. Pierre LORNE avait une 2° poulie. Parfois, il démontait la poulie de la meule et plaçait la seconde pour moudre du grain afin de le vendre à la boulangerie de Cuy et en faire profiter les habitants du village.

Un avion allemand a lâché une bombe incendiaire sur un des hangars de la ferme. Celui-ci stockait de la paille et il a brûlé. La structure a résisté et un hangar a été reconstruit, mais si vous allez du côté de Noslon, vous pourrez voir des traces de cette bombe, car un des poteaux est déformé.





—En 1943-1944, un avion anglais poursuivi par un avion allemand a eu un de ses moteurs qui a lâché. Pour pouvoir fuir rapidement, l'anglais a lâché ses 3 bombes afin d'alléger son avion. Les bombes sont tombées dans les champs entre la ferme de Granchette qui appartient à la famille LORNE et les étangs de St Denis les SENS. Cela a provoqué des trous de 7 à 10 m de profondeur ; heureusement, personne ne se trouvait à cet endroit.

(Souvenir également de la famille LABONNE de Granchette.)



CUYSTRATS A L'HONNEUR : Famille LORNE

– Le 20 août 1944, deux Allemands sont venus à la ferme de NOSLON pour réquisitionner 2 sacs de pommes de terre. Ils ont demandé à les laisser au portail et qu'ils viendraient les chercher le lendemain. Chose non faite, car le 21 août, la ville de SENS et ses alentours ont été libérés par les troupes américaines.

Pour célébrer cela, Henriette LORNE, la grand-mère de Vincent, a confectionné un drapeau français que la famille a accroché au portail de l'entrée de la ferme. Elle s'est servie de plusieurs bouts de tissu de vêtement pour le faire.



Drapeau d'Henriette LORNE devant le portail. Merci à Vincent LORNE pour son témoignage.







INFORMATIONS SANTE: Le Sport l'été

Les sports de l'été : plaisir, bienfaits et précautions

À l'approche de l'été et des vacances, l'envie de bouger, de se dépenser et de profiter de l'extérieur se fait plus forte. C'est la saison idéale pour pratiquer des sports en plein air, que ce soit à la plage, à la montagne, à la campagne ou même en ville. Mais quels sont les sports d'été les plus populaires, quels bienfaits apportent-ils, et comment les pratiquer en toute sécurité? Voici un tour d'horizon.



Les sports d'été les plus populaires

1. La natation

Incontournable, la natation est pratiquée aussi bien à la mer qu'en piscine. Elle allie détente, fraîcheur et efficacité pour le corps entier.

Le surf et le paddle

Très en vogue sur les côtes, ces sports permettent de travailler l'équilibre, les muscles profonds et la coordination.

3. Le vélo et le VTT

Que ce soit pour flâner sur les pistes cyclables ou s'aventurer en montagne, le vélo est un excellent moyen d'explorer tout en faisant du sport.

4. La randonnée

En montagne ou en forêt, la marche offre une reconnexion à la nature et un excellent travail du souffle et des jambes.

5. Le beach-volley

Ludique, collectif et physique, ce sport permet de s'amuser tout en tonifiant le bas du corps et les bras.

6. Le kayak ou le canoë

Idéal pour les plans d'eau calmes ou les rivières, ces sports sollicitent bras, épaules et sangle abdominale, tout en offrant une sensation d'évasion.

7. La course à pied ou le footing matinal

Très accessible, elle permet de maintenir une bonne condition physique même en vacances, surtout si pratiquée tôt pour éviter la chaleur





Les bienfaits physiques et mentaux

- · Amélioration de la condition cardiovasculaire
- Renforcement musculaire global
- Perte ou maintien du poids
- · Réduction du stress et de l'anxiété
- Meilleure qualité du sommeil
- Augmentation de la production d'endorphines (hormones du bonheur)

Pratiqués à l'extérieur, ces sports profitent aussi de la lumière naturelle, bénéfique pour la vitamine D et le moral.



Précautions pour une pratique en toute sécurité

Même si l'été invite à la légèreté, quelques règles simples permettent d'éviter blessures et désagréments :

- 1. Hydratation constante : Buvez avant, pendant et après l'effort, même sans sensation de soif.
- 2. Évitez les heures chaudes : Privilégiez les matinées ou fins de journée (avant 11h ou après 17h).
- 3. Protégez-vous du soleil : Crème solaire, lunettes, casquette et vêtements adaptés sont essentiels.
- 4. Échauffement et étirements : Même pour les sports de loisir, échauffer ses muscles limite les risques de blessures.
- 5. Respectez votre niveau : Ne surestimez pas vos capacités, surtout après une période sans activité.
- 6. Vérifiez le matériel : Planche de surf, vélo, chaussures... Un équipement en bon état est une garantie de sécurité.
- 7. Informez-vous sur les conditions naturelles : Courants marins, météo, terrains glissants, etc

Conclusion: un été actif et serein

Les sports d'été sont une formidable opportunité de faire du bien à son corps tout en s'amusant. Leur diversité permet à chacun de trouver une activité adaptée à ses envies et à son niveau. À condition de respecter quelques règles de prudence, ils resteront un plaisir sans risque — et un souvenir fort de vos vacances.

LES CONSEILS DE CARO



FLASH PIN - PON

LES BRÛLURES



La brûlure est une lésion de la peau, des voies aériennes ou digestives.

En France, 12 000 personnes par an sont hospitalisées à cause d'une brûlure. Un quart des victimes a entre 0 et 4 ans. 3 secondes suffisent à un bébé pour se brûler gravement.

Les brûlures cutanées (de la peau) sont des lésions douloureuses. Elles peuvent être causées par divers facteurs, tels que la chaleur, les frottements, les produits chimiques, l'électricité ou **même le soleil**. Celles-ci sont courantes et peuvent varier en gravité, allant de légères à potentiellement mortelles.

Comprendre les différents types de brûlures cutanées, savoir comment les traiter correctement et prendre des mesures préventives peuvent aider à minimiser les risques et à favoriser une guérison rapide.

Reconnaître une brûlure simple et une brûlure grave :

<u>La brûlure simple</u> peut se traduire par une rougeur de la peau ou l'apparition d'une cloque dont la surface est inférieure à celle de la moitié de la paume de main de la victime (pour un adulte).

<u>Une brûlure grave</u> se distingue par l'apparition de plusieurs cloques, dont la surface totale est supérieure à la moitié de la paume de main de la victime, mais aussi par la constatation d'une destruction plus profonde de la peau, l'apparition d'une couleur noirâtre, plus ou moins étendue.

Toute brûlure localisée sur le cou, les mains, les articulations ou au voisinage des orifices naturels sont considérées comme graves. Les brûlures d'origines radiologiques, chimiques ou électriques le sont aussi.

Une rougeur étendue sur la peau d'un enfant, provenant d'un coup de soleil par exemple, est aussi considérée comme une brûlure grave

Réagir devant une victime se plaignant d'une brûlure :

Vous devez identifier la gravité et la nature de la brûlure afin d'adopter la conduite à tenir.

- Refroidir immédiatement la surface brûlée par ruissellement d'eau du robinet tempérée 15 à 25 °C (ne pas faire couler l'eau directement sur la lésion), limitant ainsi son extension, ses conséquences et la douleur.
- Retirer les vêtements couvrant la brûlure, s'ils n'adhèrent pas à la peau.



LES CONSEILS DE CARO (Les brûlures suite....)

Brûlure simple:

- Poursuivre le refroidissement, jusqu'à disparition de la douleur ; ne jamais utiliser de glace.
- Ne jamais percer les cloques mais couvrir la brûlure par un pansement stérile ou un bandage propre et sec, évitant ainsi le risque d'infection et protège la peau affectée.
- Demander un avis médical :
- pour vérifier la validité de la vaccination antitétanique ;
- s'il s'agit d'un enfant ou d'un nourrisson ;
- en cas d'apparition dans les jours qui suivent de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse.

Brûlure grave :

- Alerter les secours en composant le 15 ou le 112 ;
- Poursuivre le refroidissement, selon les consignes données ;
- Installer, après refroidissement, la victime dans la position la plus adaptée
- * Allongée confortablement (lit, canapé, ou à défaut, sur le sol);
- * Assise en cas de gêne respiratoire ;
- * En laissant la partie brûlée visible si possible.
- Surveiller continuellement la victime. Aucun produit ne doit être appliqué sur une brûlure grave sans avis médical.

Nota bene:

Le coup de soleil est considéré comme une brulure,
alors la première chose à faire avant d'appliquer quoique
se soit sur votre peau est de prendre une douche
pour arrêter la combustion de votre peau ensuite
vous appliquerez une crème sédative
(Biafine, Cicalfate, Cicabio, Créaline, Aloe Vera en gel pure 98%) très hydratante et
bien grasse.

Conseils d'application:

- Appliquez une couche généreuse sur la peau refroidie, propre et sèche
- Ne massez pas trop : laissez la crème pénétrer doucement
- Répétez plusieurs fois par jour si besoin
- Evitez le soleil tant que la rougeur n'a pas disparu.

Et pensez à boire abondamment pour vous hydrater.







PERSONNE CELEBRE: Marie Noël



Marie Noël: une voix poétique singulière du XXe siècle

Marie Noël, nom de plume de Marie Rouget, est une poétesse française née le 16 février 1883 à Auxerre, où elle passa la majeure partie de sa vie et où elle mourut le 23 décembre 1967. Figure discrète mais profondément marquante de la poésie française du XXe siècle, elle laisse une œuvre empreinte de foi, de douleur intérieure et de quête spirituelle.

Une vie à l'écart du tumulte

Marie Noël est née dans une famille bourgeoise cultivée. Très attachée à sa ville natale, elle y vécut de manière relativement recluse, consacrant sa vie à l'écriture, à la réflexion et à la prière. Elle ne se maria jamais et mena une existence marquée par la solitude, le deuil (notamment celui de son frère) et des interrogations spirituelles profondes.

Une poésie entre foi et doute

Bien que croyante, Marie Noël ne cache pas ses crises de foi dans ses écrits. Ses poèmes oscillent entre ferveur religieuse et angoisse existentielle. Cette tension donne à sa poésie une densité rare, mêlant lyrisme, simplicité et profondeur.

Parmi ses œuvres les plus connues figurent :

- Les Chansons et les Heures (1922)
- Le Rosaire des joies (1930)
- Chants et psaumes d'automne (1947)
- Le Livre de ma vie (1958), où elle livre des fragments autobiographiques d'une grande intensité.

Une reconnaissance tardive

Longtemps ignorée des cercles littéraires parisiens, Marie Noël reçut cependant l'estime de nombreux écrivains et critiques, dont Charles Du Bos et François Mauriac. En 1962, elle fut faite officier de la Légion d'honneur, et son œuvre fut couronnée par l'Académie française.

Héritage et postérité

Marie Noël est aujourd'hui considérée comme l'une des grandes voix spirituelles du XXe siècle. Sa poésie, à la fois intime et universelle, continue de toucher les lecteurs en quête de sens, de beauté et d'authenticité. Elle repose au cimetière Saint-Amâtre d'Auxerre, sa ville bien-aimée.

À sa mort en 1967, elle lègue son œuvre et son appartement, qui est resté inchangé, à la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Cette société savante fondée en 1847 gère et étudie son œuvre à travers de nombreuses publications.

Depuis le 16 décembre 2019, sa maison, au numéro 1 de la rue Marie-Noël à Auxerre, est labellisée Maison des illustres. La même année, une rue portant son nom est inaugurée à Autun, en Saône-et-Loire.

Procès en béatification

Marie Mélanie Rouget, morte en « odeur de sainteté », le 23 décembre 1967, l'archevêque de Sens-Auxerre, Hervé Giraud, a officiellement demandé à la Congrégation pour les causes des saints d'ouvrir l'enquête en béatification de la cause de Marie Mélanie Rouget. Le 23 décembre 2017, lors d'une messe dans la cathédrale d'Auxerre, les membres laïcs de la commission historique ad hoc ont prêté serment devant Hervé Giraud et la cause a été ouverte.



Marie Noêl Sculpture de François Brochet Femme de lettres 1883—1967



CULTURE: Le nombre d'or



<u>Mathématiques :</u> <u>la fascinante suite de Fibonacci et le nombre d'or</u> organisé selon des principes mathématiques aussi fascinants

Chaque être vivant est que précis :

la suite de Fibonacci et le nombre d'or sont ainsi des symboles de l'harmonie universelle.

Avez-vous déjà remarqué que certaines spirales dans la nature — comme celles des coquillages, des tournesols ou des pommes de pin — semblent suivre un ordre presque magique ? Cet ordre, loin d'être dû au hasard, obéit souvent à une suite bien particulière : la suite de Fibonacci.

Qu'est-ce que la suite de Fibonacci?

C'est une suite de nombres entiers dans laquelle chaque nombre est la somme des deux précédents. Elle commence ainsi :

0, 1, 1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, 34...

Inventée par le mathématicien italien Leonardo Fibonacci au XIIIe siècle pour modéliser la croissance d'une population de lapins, cette suite dépasse aujourd'hui largement le cadre des mathématiques. On la retrouve dans la nature, l'art, l'architecture et même en finance.

Le lien avec le nombre d'or

Lorsque l'on divise un terme de la suite de Fibonacci par le précédent, on obtient un rapport qui se stabilise autour de 1,618... Ce nombre irrationnel est connu depuis l'Antiquité sous le nom de nombre d'or, ou phi (φ) .

Le nombre d'or est souvent associé à l'idée de proportion parfaite. On le retrouve dans la structure du Parthénon d'Athènes, dans certaines œuvres de Léonard de Vinci, ou encore dans la disposition des pétales de nombreuses fleurs.

Fibonacci dans la nature

Les spirales des coquillages, les arrangements de feuilles, les graines de tournesol : tous suivent des schémas liés à la suite de Fibonacci. Cette disposition permet souvent un meilleur remplissage de l'espace ou une optimisation de la lumière reçue, prouvant que la nature semble elle aussi apprécier l'élégance mathématique.

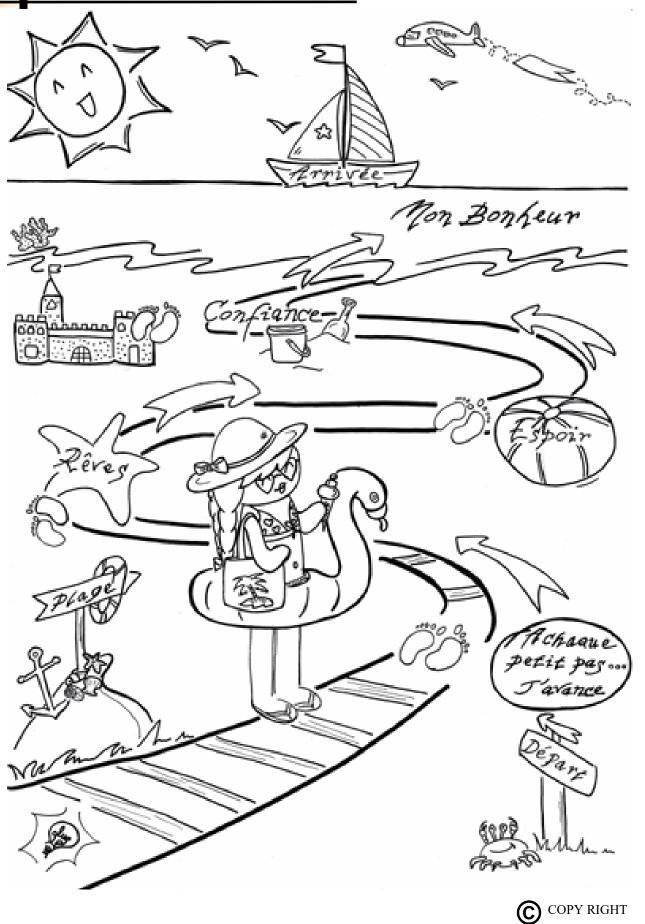
Un mystère toujours vivant

Ce qui rend la suite de Fibonacci si captivante, c'est qu'elle relie le monde abstrait des mathématiques à celui, bien réel, de notre quotidien. Elle est la preuve que la beauté peut naître de la régularité... et que derrière la complexité apparente du monde, se cache parfois une étonnante simplicité.





DIVERTISSEMENTS: Coloriage; Les Rendez-vous de Luz





DIVERTISSEMENTS: Jeux

SUDOKU

	8		7					4
	7		1	2				5
	9		6					3
		6		3	7	4		
	3	5				2	1	
		2	5	9		8		
3					2		7	
3				8	6		9	
1					5		4	

Tester vos connaissances: Louis XIV

- 1/ Quel était le surnom de Louis XIV?
- 2/ Quelle fut la durée du règne de Louis XIV,
- 3/ Quelle était la résidence principale de Louis XIV?
- 4/ Quel événement important s'est produit en 1685 sous le règne de Louis XIV ?
- 5/Quel grand ouvrage de littérature française a été publié sous le règne de Louis XIV ?
- 6/Quelle académie royale Louis XIV a fondé?
- 7/ Qui était le jardinier de Louis XIV entre 1645 et 1700 ?
- 8/ Quel personnage célèbre de la mythologie a servi de modèle pour Louis XIV dans certains de ses portraits?
- 9/ À quel âge Louis XIV est-il devenu roi de France ? 10/ Quel titre Louis XIV a-t-il adopté pour montrer son autorité absolue?





LA RECETTE DE CUY INFO: Pickles de courgettes



ANNONCES DIVERSES

INFOS MAIRIE



Un compte FACE BOOK est ouvert par la mairie exclusivement destiné à informer les Cuystrats D'informations Publiques et Administratives:

N'hésitez pas à vous y abonner!

L'adresse FACE BOOK:

Mairie de Cuy Service Public et administration.

Notre site Mairie de Duy

N'oublier pas de consulter régulièrement le site internet de notre village. https://www.mairiedecuy.fr/

Prochaines parutions du journal Cuy Info

fin juin début juillet et janvier

Solution des jeux :

Test de connaissances:

1/: Le Roi soleil; 2/72 ans; 3/ Le château de Versailles; 4/ La révocation de l'édit de Nantes; 5/ Les fables de Lafontaine; 6/ L'académie royale de danse; 7/ André Le Nôtre; 8/ Apollon; 9/ A 5 ans; 10/ Roi très chrétien

SUDOKU:

2	8	3	7	5	9	1	6	4
6	7	4	1	2	3	9	8	5
5	9	1	6	4	8	7	2	3
8	1	6	2	3	7	4	5	9
9	3	5	8	6	4	2	1	7
7	4	2	5	9	1	8	3	6
3	5	9	4	1	2	6	7	8
4	2	7	3	8	6	5	9	1
1	6	8	9	7	5	З	4	2

HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHETTERIES

À PONT-SUR-YONNE (ROUTE DE SAINT-SÉROTIN) ET VILLENEUVE-LA-GUYARD (RUE DES PRÉS DE PÂQUES)

• Du 1er avril au 30 septembre inclus :

Lundi : Fermé

Mardi : 9:00 - 12:00 / 13:30 - 18:00 Mercredi : 9:00 - 12:00 / 13:30 - 18:00 Jeudi : 9:00 - 12:00 / 13:30 - 18:00 Vendredi : 9:00 - 12:00 / 13:30 - 18:00 Samedi : 9:00 - 12:00 / 13:30 - 18:00

• Du 1er octobre au 31 mars inclus :

Lundi: Fermé

Mardi: 9:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00 Mercredi: 9:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00 Jeudi: 9:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00 Vendredi: 9:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00 Samedi: 9:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00

Les déchèteries sont exceptionnellement fermées durant les jours fériés.

L'accès est gratuit pour les particuliers (24 passages/an/foyer) de la Communauté de Communes Yonne Nord s'acquittant de la Redevance des Ordures Ménagères.

Seuls les véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 T sont acceptés.

<u>&</u>

Le CUY INFO doit être un moyen de communiquer entre nous tous. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées, suggestions ou articles (vos sports préférés, vos passions, présenter une collection...) enfin tout ce que vous aimeriez voir paraître dans le CUY INFO. Nous vous attendons avec impatience. Merci de faire suivre vos demandes à la mairie de CUY.



CUY EN IMAGES:





Le temps des moissons



Préparation des futures semailles





Cuy Info - $n^{\circ}72$ - Juillet 2025 - Page n° 48